

LE DIALOGUE RÉSERVATAIRE COMMENTAIRE

Rafael BENITEZ

Chef du Protocole du Conseil de l'Europe,
Ancien Chef de la Division du droit international du Conseil de l'Europe

Dans un contexte politique qui favorise l'interdépendance entre les Etats, le droit international ne cesse de se développer et apparaît comme un élément important qui organise les relations entre ceux-ci. C'est pour cette raison que le Conseil de l'Europe¹ travaille à coordonner les différentes activités de ses Etats membres dans le domaine du droit international public. Il le fait par le biais de son Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI)².

Le Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) du Conseil de l'Europe

Le CAHDI est un comité intergouvernemental qui réunit les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères des Etats membres du Conseil de l'Europe et un nombre important d'Etats et organisations observateurs. En fait, le CAHDI est le seul forum paneuropéen où les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères des Etats membres du Conseil de l'Europe et un nombre important d'Etats et organisations observateurs peuvent échanger et éventuellement coordonner leurs vues concernant les questions les plus importantes du droit international public. Le Comité se réunit deux fois par an pour échanger des idées, examiner différentes questions de droit international public et rendre des avis à la demande du Comité des Ministres.

Le CAHDI entretient également des relations avec la Commission du droit international des Nations Unies (CDI) et le Groupe de travail sur le droit international public (COJUR) du Conseil de l'Union européenne.

Les objectifs du Comité sont les suivants : développer le rôle du droit international public et rapprocher les vues des Etats, partager les expériences et les pratiques par des échanges de vues sur des questions d'actualité, créer un cadre de coopération internationale pour renforcer le rôle du droit international public et pour exercer une influence sur son développement par des contacts et des échanges d'expériences entre les conseillers juridiques, suivre les travaux entrepris dans

¹ Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale qui compte 47 Etats membres et qui a son siège à Strasbourg. Pour des informations sur cette organisation voir : www.coe.int.

² Pour des informations sur le Comité voir : www.coe.int/cahdi.